

Chronique du Sanctuaire

Décembre 1917

"Recueillez les miettes...."

Deux attisées



ES les premiers mois de l'hiver, notre Sanctuaire ressemblerait à un foyer éteint si nous ne nous ingénions à y entretenir le feu sacré.

En plus des grand'messes quotidiennes et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement le dimanche et les jours de fête, nous avons célébré, au cours du mois, les deux belles fêtes de l'Immaculée-Conception et de Noël.

Pour ces solennités, grâce à des offrandes de personnes généreuses, nous avons fait faire le grand ménage au Sanctuaire. L'autel, la voûte, les murs, les bancs, le plancher, etc., tout a été lavé, verni ou repeinturé. Quatre beaux anges dont deux debout avec flambeaux et les autres en prière, ont été installés sur le vieil autel rebronzé, au milieu d'une décoration toute neuve de fleurs artificielles.

L'Immaculée Conception est la Patronne et la Reine du Canada. C'est à Elle que fut dédiée la première chapelle élevée sur les hauteurs de Québec; c'est sous sa protection que les Pères Jésuites placèrent toutes leurs missions sauvages; c'est à Elle que Mgr de Laval consacra la Nouvelle-France tout entière.

Aussi bien, sa fête ne saurait-elle passer inaperçue à son

Sanctuaire national desservi par ses Oblats.

Les circonstances, cependant, ne sont guère favorables à une célébration solennelle. La saison des pèlerinages est fermée, et, du reste, si les pèlerins venaient nombreux, ils ne pourraient tous trouver place au vieux sanctuaire réduit à ses proportions primitives.

Tout de même, la réunion de l'après-midi a été bien édifiante.

A la tribune, les élèves du pensionnat chantèrent des cantiques et des hymnes appropriés très doux, très harmonieux, comme toujours.

Une courte paraphrase du texte "*Toia pulchra es Maria et macula originalis non est in te*" fit ressortir encore davantage la grandeur et la portée pratique, pour nos âmes, du dogme de l'Immaculée Conception.

Fête très modeste, c'est vrai, mais bien de nature à toucher le coeur de Notre-Dame du Cap en attendant les grandioses solennités qui se dérouleront un jour, espérons-le, dans sa future basilique.

La messe de minuit a groupé au Sanctuaire une foule compacte. Non seulement toutes les places ont été retenues à l'avance, mais nous avons dû répondre négativement à plus de deux cents demandes de cartes d'entrée.

Pendant les trois messes, les externes du couvent ont encore chanté plusieurs beaux cantiques de Noël.

Beaucoup d'ordre et de recueillement dans l'assistance. L'Enfant-Jésus, de sa crèche, et sa sainte Mère, du haut de son trône étincelant d'or et de lumières, ont dû verser à flots dans l'âme de nos pèlerins des bénédictions de choix.

La cérémonie a été simple, mais pieuse et touchante comme dans la crèche de Bethléem.

A l'an prochain !

Ouvriers et patrons en retraite fermée.

Le 9 au soir, eut lieu au Sanctuaire une cérémonie très impressionnante.

Onze employés de la "Fonderie d'acier des Trois-Rivières", MM. Emery Massicotte, directeur-gérant, Jos.-Chs Villeneuve, trésorier-comptable, Edgar Jean, contremaitre, Onésime

Rheault, forgeron, Ernest Rousseau, maître-fondeur, Joseph Auger, maître-mouleur, Joseph Cloutier et Albert de Château-neuf, menuisiers, Pierre Gagnon, mécanicien en chef, Hormisdas Chainé, du département d'inspection et Émile Guilbert, commis général, clôturèrent les exercices d'une retraite fermée.

Arrivés la veille de l'Immaculée-Conception, ces braves ouvriers venaient de passer deux journées complètes à méditer, dans la solitude de leur chambre ou le recueillement de la chapelle intérieure du Monastère, avec l'aide d'un bon livre ou d'un Père missionnaire, sur les grandes vérités de la foi et sur leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers eux-mêmes.

L'âme débordante de vie divine, de convictions profondes et de généreux sentiments, à genoux aux pieds de Jésus-Hostie, ils confièrent à son Sacré-Coeur et au Coeur immaculé de sa sainte Mère leur résolution sincère, durable et efficace, de se montrer toujours davantage au foyer, à l'atelier, dans la société, chrétiens, apôtres, soldats au service du parti de Dieu.

Ce groupe de retraitants nous a paru exceptionnellement intéressant. Tous ouvriers de la même fonderie, ils peuvent, en vertu de leurs emplois respectifs, exercer une influence très salutaire sur la presque totalité de leurs compagnons de travail.

De plus, et c'est là un événement inouï, peut-être, jusqu'ici au Canada, ces chefs de file ont fait leur retraite en union avec leurs patrons. Ensemble ils ont participé aux mêmes divins Mystères, ensemble ils se sont agenouillés à la même Table sacrée, ensemble ils se sont consacrés au Sacré-Coeur de Jésus et à Notre-Dame du Cap.

Et tous ambitionnent de conserver à leur établissement son caractère exclusivement canadien-français et d'en faire comme une école-modèle de fraternité catholique. Que le divin Ouvrier de Nazareth leur soit en aide !

Au cours de l'après-midi, M. le chanoine Massicotte, curé de la cathédrale des Trois-Rivières, accompagné de MM. Lucien Gagnon, surintendant, L.-O. Trottier, assistant-surintendant, et Donat Cloutier, contremaître de nuit, vint leur donner une vigoureuse conférence sur la corporation ouvrière catholique et présida ensuite la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Cette dernière réunion au Sanctuaire ressemblait à celle des Apôtres assemblés au Cénacle et recevant l'Esprit Saint par l'entremise de la Sainte Vierge avant de se disperser pour la conquête de l'univers à l'Évangile.

Ainsi, chers ouvriers, après deux jours de prière constante et de réflexion sérieuse sous le regard de Marie, retournez à votre atelier, et soyez-y toujours des chrétiens sans peur et sans reproches. Que le Sacré-Coeur que vous y avez installé à la place d'honneur, bénisse votre usine et en assure la stabilité.

Puissiez-vous revenir, chaque année, vous retremper ainsi dans la retraite ! La porte de nos coeurs comme celle du Monastère, vous reste toute grande ouverte. L'hôte ne doit-il pas être considéré à l'égal de Jésus-Christ, "*hospes tamquam Christus*", surtout quand cet hôte est un ouvrier catholique.

En prenant part à vos divers exercices pour vous les rendre plus faciles et plus fructueux, en vous dispensant le pain de la parole évangélique et en nous asseyant au milieu de vous à la même table, bien loin de nous abaisser, nous nous grandissons aux yeux de Dieu ; et lorsque nous vous serrons la main, cette main rugueuse, ennoblie par l'outil, nous nous sentons passer au coeur un courant d'énergie surnaturelle qui nous rend meilleurs.

Notre aqueduc

La future ville du Cap-de-la-Madeleine a son aqueduc. Depuis quinze jours il nous apporte une eau pure, limpide et fraîche, qui répond pleinement à notre attente.

Quelle aubaine pour Notre-Dame du Cap et les Gardiens de son Sanctuaire !

Bientôt notre conseil municipal aura un appareil complet contre les incendies et nous serons alors à l'abri de toute conflagration.

Commencés en juillet dernier, les travaux de cet aqueduc ont été poursuivis rapidement et sans accident sérieux. L'ouvrage, de toute première qualité, dit-on, a donné, dès le premier essai, entière satisfaction.

Ce succès merveilleux ne nous étonne guère puisque MM. Aubin et Cie avaient placé leur entreprise sous la protection

spéciale de la Sainte Vierge. Aussi, le 19 décembre au matin, a-t-il fait célébrer à son autel une messe solennelle, d'action de grâces, à laquelle communièrent tous les membres de sa famille, et que chantèrent, à l'autel, le Rév. Père Supérieur, et à la tribune, M. F. Aubin, fils, aidé de l'orgue et de cinq chantres fournis par le Monastère.

On le voit, la piété au Sanctuaire est loin d'être un feu qui couvre sous la cendre

Coup d'oeil rétrospectif sur l'année 1917

Sur terre, toute chose
A sa part de soleil,
Toute épine a sa rose,
Toute nuit son réveil.

Ce quatrain résume bien notre année 1917.

Pèlerinages

Notre oeuvre, certes, a eu "sa part de soleil." Seul le nombre des pèlerinages a subi une baisse notable. Et encore les deux tableaux suivants nous disent assez que "cette épine a sa rose."

PELERINAGES ORGANISES PAR ORDRE DE MOIS

Mois	Pèlerinages	Pèlerins
Mars.....	1	50
Mai.....	9	2,242
Juin.....	9	1,735
Juillet.....	6	2,150
Août.....	7	3,860
Septembre.....	6	2,825
Octobre.....	8	4,025
	46	16,887

PELERINAGES ORGANISES PAR ORDRE DE DIOCESES

Diocèses	Pèlerinages	Pèlerins
Trois-Rivières..	34	13,460
Québec..	5	1,387
Nicolet..	4	940
St-Hyacinthe..	1	675
Montréal..	2	425
	46	16,887

A ces 16,887 pèlerins ajoutons-en environ 20,000 venus isolément, et nous avons le joli chiffre de 36,887. Soyons-en satisfaits.

D'ailleurs, "toute nuit à son réveil". La guerre terminée, l'élan des foules vers Notre-Dame du Cap reprendra avec plus de vigueur encore et d'ensemble.

Annales

Si le nombre de nos pèlerins a diminué, en revanche, celui de nos abonnés a monté de plus de 2,000, comme aussi proportionnellement le total de nos recettes brutes.

- Ainsi, par exemples, nous avons eu le bonheur de chanter, cette année, au Sanctuaire près de 450 grand'messes; la souscription ouverte pour notre Monument du pont des Chapelets a rapporté la jolie somme de \$640.00; et le reste à l'avenant.

Missions et retraites

De leur côté, nos missionnaires n'ont pas chômé. Bien qu'ils aient été quelque temps désorganisés par l'élévation du Père Magnan au supérieurat, ils ont tout de même dépensé une somme d'activité très considérable. Qu'en en juge par la liste de leurs travaux.

TRAVAUX DE NOS MISSIONNAIRES

Travaux		Localités	Pères	Jours
Retraites	Aux paroisses	Champlain	2	8
"	"	Gentilly.....	2	8
"	"	Loretteville	2	9
"	"	Biddeford, St Esprit.....	2	30
"	"	Hartford.....	2	15
"	"	Lowell, N. D. de Lourdes.....	1	40
"	"	Lowell, St-Joseph.....	2	30
"	"	Manchester, St-Edmond.....	1	8
"	"	Spalding, St-Hubert.....	1	8
"	"	St-Siméon, Bonaventure.....	2	8
"	"	St-Adalbert, L'Islet.....	2	8
"	"	St-Bonaventure, Bonaventure.....	2	8
"	"	St-Charles de Caplan.....	1	8
"	"	Beaumont, Alta.....	1	6
"	"	Edmonton, St-Joachim.....	1	8
"	"	Lamoureux, Alta.....	1	8
"	"	Legal, Alta.....	1	8
"	"	Picardville, Alta.....	1	4
"	"	Lowell, St-Joseph, Dames de S. Anne	1	9
"	"	St-Narcisse.....	2	8
"	"	St-Grégoire, Nicolet.....	2	8
"	"	Baltic, Conn.....	2	8
"	"	Wauregan.....	2	8
"	"	Manchester, St-Augustin.....	2	30
"	"	Artic, St-Jean-Bte.....	2	30
"	"	Lowell, St-Joseph, Enf. de Marie.....	1	8
"	"	St-Rosaire, Arth.....	2	8
"	Aux couvents	Séminaire de St-Hyacinthe.....	1	4
"	et	Ecole Normale des Trois-Rivières.....	1	4
"	collèges	Couvent du Cap.....	1	4
"	"	Couvent de St-Tite.....	1	3
Triduums	40 Heures	St-Adelphe.....	1	3
"	Préparatoires	Lowell, N.-D. de Lourde., Dam. de S.A	1	3
"	à des fêtes	Hull, Dames de Ste-Anne.....	1	3
"	"	Lowell, N.-D. de Lour., Enf. de M.....	1	3
"	"	Trois-Rivières, Ste-Cécile, Enf. de M	1	3
Quatre retraites fermées	A 52 hommes et jeunes gens	St-Théophile du Lac, Enf. de Marie..	1	3
		Cap-de-la-Madeleine.....	12	2

Réels progrès.

De prime abord, l'on serait tenté de croire que la guerre a paralysé notre oeuvre. Pourtant elle a fait de grands progrès, qui, pour n'être pas sensibles, n'en sont pas moins très réels.

La séparation définitive du Sanctuaire de la paroisse, en la confiant aux soins d'un curé attitré, comme aussi le partage du

travail des "Annales du T. S. Rosaire" en un double bureau d'administration et de rédaction marquent une étape vers l'organisation intérieure de l'oeuvre de Notre-Dame du Cap.

Autour du Pèlerinage, la population s'accroît à vue d'oeil, grâce à de nouvelles industries. Encore quelques améliorations, et demain la future ville du Cap-de-la-Madeleine pourra se vanter, avec une fierté bien légitime, de fournir à ses braves habitants toutes les commodités modernes.

Que la sainte Vierge continue de la bénir et de la protéger, et avant longtemps la région trifluvienne, au milieu de laquelle notre oeuvre mariale est appelée à se développer, ne laissera rien à envier aux autres centres plus riches et plus peuplés.

Sans doute, l'avenir peut nous réserver des surprises...
Mais

Avez-vous jamais vu de beaux tableaux sans ombres,
Et des médailles sans revers,
Compté des ans heureux sans l'ennui des jours sombres,
Et la tristesse des hivers ?

Du reste

A quoi serviraient les murmures
Si ce n'est à rendre, ici-bas,
Toutes nos misères plus dures,
Loin de les alléger, hélas !

Nous confiant à la Providence
De Dieu qui veille sur nous tous,
Prenons avec reconnaissance
Tout ce qu'il a réglé pour nous.

Arthur Joyal, O.M.I.
rédacteur.

« SANCTA MARIA »

« Sainte Marie, Mère de Dieu, »
« priez pour nous, pécheurs, »
« maintenant et à l'heure de »
« notre mort. »

Sain - te Ma - ri - e, Mè - re - de

The first system of musical notation consists of a treble and bass staff. The key signature is one sharp (F#) and the time signature is 3/4. The melody in the treble staff begins with a quarter note G4, followed by quarter notes A4, B4, and C5. The bass staff provides accompaniment with quarter notes G2, A2, and B2.

vi - e, Et des pé - cheurs A - vo -

The second system of musical notation continues the piece. The treble staff has a half note G4, followed by quarter notes A4, B4, and C5. The bass staff has a half note G2, followed by quarter notes A2, B2, and C3.

ca - te bé - ni - e; Aux purs bon -

The third system of musical notation continues the piece. The treble staff has a half note G4, followed by quarter notes A4, B4, and C5. The bass staff has a half note G2, followed by quarter notes A2, B2, and C3.

heurs, Gui - dez nos cœurs.

The fourth system of musical notation concludes the piece. The treble staff has a half note G4, followed by quarter notes A4, B4, and C5. The bass staff has a half note G2, followed by quarter notes A2, B2, and C3.

Mélodie allemande.

Harmonisation de J. G. T. P^{tes}

CRUELLE PRÉDICTION

“Un glaive de douleur transpercera votre âme.”



A sainte et aimable volonté de Dieu se manifeste à nous de deux manières : par les commandements qu'il nous fait et les événements qu'il nous envoie.

Sachant, par les premiers, ce que nous avons à pratiquer, et, par les seconds, ce qu'il nous faut souffrir, nous pouvons ainsi nous ranger parfaitement sous sa dépendance.

Mais notre liberté, toujours rebelle, s'oppose sans cesse à Dieu, et combat directement ces deux volontés : celle qui règle nos moeurs, en secouant ouvertement le joug de sa loi ; et celle qui conduit les événements, en s'abandonnant aux murmures, aux plaintes, à l'impatience dans les accidents fâcheux de la vie...

Prenons d'autres sentiments : voyons, en cette fête de la Purification, la Mère du Sauveur, toujours humble et obéissante, porter le joug d'une loi servile de laquelle elle est pourtant formellement exemptée, et, quoiqu'elle soit plus pure et plus éclatante que les rayons du soleil, venir se purifier dans le temple.

Considérons-la surtout dans sa sublime acceptation du sacrifice que lui prédit le saint vieillard Siméon. “Cet enfant”, lui dit-il, “est né pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre en Israël. Il sera un signe de contradiction. Pour vous, un glaive de douleur transpercera votre âme...”

“Paroles effroyables pour une mère !” s'écrie Bossuet. “Il est vrai que ce bon vieillard ne lui propose rien en particulier de tous les travaux de son Fils, mais ne vous persuadez point que ce soit pour épargner sa douleur : au contraire, c'est ce

qui la porte au dernier excès, en ce que, ne lui disant rien de particulier, il lui laisse appréhender toutes choses. Car est-il rien de plus rude ni de plus affreux que cette cruelle suspension d'une âme menacée d'un mal extrême, sans qu'on lui explique ce que c'est? C'est là que cette pauvre âme confuse, étonnée, pressée et attaquée de toutes parts, qui ne voit que des glaives pendant sur sa tête, qui ne sait de quel côté elle se doit mettre en garde, meurt en un moment mille morts. C'est là que la crainte, toujours ingénieuse pour se tourmenter elle-même, ne pouvant savoir sa destinée, ni le mal qu'on lui prépare, va parcourant tous les maux pour faire son supplice de tous : si bien qu'elle souffre toute la douleur que donne une prévoyance assurée, avec toute cette inquiétude importune, toute l'angoisse et l'anxiété qu'apporte une juste frayeur, qui doute encore et ne sait à quoi se résoudre.

Dans cette cruelle incertitude c'est une espèce de repos de savoir de quel coup il faudra mourir, et saint Augustin a raison de dire, "qu'il est moins dur, sans comparaison, de souffrir une seule mort que de les appréhender toutes."

Tel est l'état de la sainte Vierge, et c'est ainsi qu'on la traite. O Dieu ! qu'on ménage peu sa douleur ! Pourquoi la frappez-vous en tant d'endroits ? Ou ne lui dites rien de son mal, pour ne la tourmenter point par la prévoyance ; ou dites-lui tout son mal, pour lui en ôter du moins la surprise.

Il n'en sera pas de la sorte. On lui annoncera son mal de bonne heure, afin qu'elle le sente longtemps ; on ne lui dira pas ce que c'est, de peur d'ôter à la douleur la secousse violente que la surprise y ajoute. Ce qu'elle a ouï confusément du bon Siméon, ce qui lui a déchiré le coeur et ému les entrailles, elle le verra sur la croix plus horrible et plus épouvantable qu'elle n'avait pu se l'imaginer. O prévoyance, ô surprise, ô ciel, ô terre, ô nature, étonnez-vous de cette circonstance ! Ce qu'on lui prédit lui fait tout craindre ; ce qu'on exécute lui fait tout sentir.

Voyez cependant sa tranquillité par le miracle de son silence. Sa crainte n'est pas curieuse, sa douleur n'est pas impatiente. Ni elle ne s'informe de l'avenir, ni elle ne se plaint du mal présent ; et elle nous apprend par cet exemple les deux actes de résignation par lesquels nous nous devons immoler à Dieu : se préparer de loin à tout ce qu'il veut, se sou-

mettre humblement à tout ce qu'il fait...

C'est la grande obligation du chrétien de s'abandonner tout entier à la sainte volonté de Dieu."

Que nous réserve l'avenir ? Combien de nos jeunes gens et de nos pères de famille devront-ils partir pour les tranchées d'Europe ? Et là-bas, combien tomberont encore pour ne plus se relever ?

En notre propre pays, nos vieilles querelles de races, ravivées en ces derniers temps, assombrissent notre avenir national. "Quand la guerre d'Europe sera finie," disait dernièrement l'un de nos archevêques, "il y aura peut-être chez nous, je ne suis pas le seul à le craindre, une autre guerre qui nous apportera bien des tristesses et des souffrances"...

Attendons les événements avec calme et résignation.

Et si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, le glaive suspendu sur nos têtes, venait à transpercer nos coeurs, avec la Mère des Douleurs, nous répéterons: "Qu'il nous soit fait, Seigneur, selon votre parole ! Fiat !"

A. J., O.M.I.

PRIME DE 1918

Une messe chaque jour, et une brochure de 32 pages illustrées sur le Sanctuaire de Notre-Dame du Cap.

Les retardataires de 1917, en renouvelant leur abonnement, ont encore droit à la prime "Exercices et prières en union avec la Sainte Vierge."

Les quelques exemplaires qui nous restent de cet opuscule et que nous vendons au prix de 10 sous l'unité, s'enlèvent rapidement, Qu'on se le dise ! Les premiers arrivés seront les premiers servis.

L'Administration.

LE SOURIRE DE NOTRE-DAME



DEUX ans, déjà, s'étaient presque écoulés depuis les apparitions de la grotte de Massabielle.

L'autorité ecclésiastique ne devait se prononcer sur elles qu'en 1862, mais impétueuse comme toujours, sans cesse à l'affût de nouvelles sensationnelles, la presse avait jeté la question devant le grand public.

Et là-dessus, les camps s'étaient divisés, les uns pour la réalité des apparitions et la véracité des récits de Bernadette, les autres pour la négation simple, intransigeante, brutale.

En attendant, le renom de Lourdes allait grandissant. Ce n'était plus seulement la question des apparitions qu'il s'agissait de trancher mais celle, non moins épineuse, des guérisons dont les abords de la grotte étaient le théâtre quotidien.

Lourdes devenant donc un champ d'expériences, la clinique du surnaturel et du miracle, on y courut de toutes parts.

Mais faire le voyage de Lourdes, c'était aussi y aller voir Bernadette.

Les hommes sont ainsi faits. A quelque classe qu'ils appartiennent, de quelque opinion qu'ils soient, tout ce qui touche au monde inconnu du mystère les fascine, les attire, les travaille comme une fièvre. Chaque fois qu'un homme a été dit avoir été en communication avec le monde surnaturel, cet homme est fatalement devenu l'objet de la curiosité populaire, et l'humanité, guidée par l'amour ou la haine, s'est portée sur les lieux mêmes de ces communications divines, pour les voir de ses yeux, juger par elle-même.

Bernadette ne pouvait échapper aux exigences de cette loi: elle les a subies.

"Oh! ne me plaignez pas, disait-elle, un jour qu'une crise d'asthme la clouait sur un lit d'hôpital, oh! ne me plaignez pas, car j'aime bien mieux cela que les séances du parloir".

Et ces séances étaient longues, et elles étaient fréquentes. Trois, quatre, cinq fois par jour, et aux temps des grandes affluences, plus souvent encore, elle avait à faire le même récit, à répondre aux questions insidieuses, à satisfaire les curiosités intarissablement avides de détails.

Dans la généralité des cas, ses auditeurs étaient des âmes droites, sincères, qui n'avaient d'autre but que d'entendre des lèvres mêmes de la voyante le récit des apparitions et de pouvoir dire ensuite, en le répétant : "Je le tiens de Bernadette".

Mais d'autres aussi venaient là, non pour s'édifier et affermir leur

foi, mais avec le but, tantôt franchement avoué, tantôt dissimulé, de démasquer ce qu'ils disaient être une machination cléricale. Ceux-ci surtout étaient les vrais bourreaux de Bernadette. Sa droiture d'âme avait horreur de leurs détours, et son rude bon sens ne pouvait s'habituer à ce que ces grands messieurs appelaient les "mille côtés" de la question.

L'un d'entre eux se présenta un jour. C'était un italien, un noble de son pays, et, qui plus est, un savant. Il s'appelait Rafaello. Lui, au moins, avait eu la franchise de ne s'en pas cacher, il était venu à Lourdes avec la conviction de pouvoir trouver le point faible dans les récits de Bernadette et d'être à même, par le fait, de détruire les fables de la Grotte.

Il s'en fallait que la maison des Soubirous fût un hôtel. L'étranger prit aussitôt le prétexte du dénuement qu'il avait sous les yeux, pour faire des avances d'argent. C'était, selon lui, le plus sûr moyen de capter la confiance et d'arriver à des aveux. Mais pas plus que celui si souvent offert précédemment et par des personnes d'une piété connue, cet argent ne fut accepté. Vexé de voir son artifice déjoué, notre étranger prit un autre parti, celui des questions, insignifiantes, banales. Mais bientôt d'insignifiantes et de banales qu'elles avaient été jusque là, les questions se précisèrent, devinrent serrées, brutales, sans répit : un véritable interrogatoire de cour d'assises.

— Ainsi donc, vous avez vu la Sainte Vierge ?

— J'ai vu une belle dame; elle m'est apparue dix-huit fois.

— Dans quelles conditions cette dame se présentait-elle à vous ?

— D'ordinaire un nuage d'or la précédait dans l'ouverture du rocher. Puis ce nuage se dissipait, et la dame apparaissait. Elle était jeune et belle, belle surtout, comme je n'en ai jamais vu. Elle me regardait, me souriait, me faisait signe d'avancer sans aucune crainte. Et en effet, je n'avais plus peur, mais il me semblait que je ne savais plus où j'étais.

— Oui, mais cette apparition n'avait-elle rien de vague, de brouillé, de vaporeux ?

— Non, la dame avait l'air d'une jeune fille de 16 à 17 ans. Elle portait une robe blanche, serrée à la ceinture par un ruban bleu, qui glissait le long de la robe jusqu'aux pieds. Sur sa tête, un voile blanc laissait à peine apercevoir les cheveux; et il retombait en arrière, enveloppant les épaules, et descendait au-dessous de la taille. Les pieds nus que couvraient en grande partie les derniers plis de la robe portaient, chacun à leur extrémité, une rose couleur d'or. Elle tenait sur le bras droit un chapelet aux grains blancs et dont la chaîne d'or brillait comme la rose de ses pieds.

— Et ne vous a-t-elle rien dit, cette dame ?

— Quand je lui ai présenté une plume et du papier pour écrire ses volontés : " Non, m'a-t-elle aussitôt répondu, ce que j'ai à vous dire, il n'est pas nécessaire que je l'écrive. Puis après m'avoir fait

promettre de revenir pendant quinze jours, elle a ajouté "je vous promets de vous rendre heureuse, non pas en ce monde, mais dans l'autre." Plus tard, elle m'envoya boire à une fontaine et m'ordonna de manger un peu de l'herbe qui se trouvait à côté.

—Manger de l'herbe ! Elle vous prenait donc pour une bête ?

—Oh! alors, monsieur, quand vous mangez de la salade....

—Bien, bien. Et cette dame ne vous a-t-elle rien dit de plus ?

—Elle me demanda encore d'aller trouver les prêtres pour dire qu'elle voulait là, une chapelle. Puis ses dernières paroles ont été : "Je suis l'Immaculée Conception." C'était le 25 mars 1858.

—N'avez-vous pas revu l'apparition depuis ?

—Deux fois encore, le 7 avril et le 16 juillet.

—Et c'est tout ?

—Oui, monsieur.

—Eh bien, mon enfant, croyez-m'en, vous avez été la victime d'une illusion. Moi, qui vous parle, je suis athée, et je suis athée parce que je suis savant. Tout ce que vous venez de dire ne saurait s'accorder avec les données de la science; or la science ne se trompe pas.

—Mais, alors, monsieur, je suis une.....

—Une abusée, voilà tout.

Oh! monsieur, reprit Bernadette vraiment agacée par cette affirmation, et en se servant d'un barbarisme bien pardonnable par son ingénuité. — Abusée ! Abusée ! Mais, quand je vous dis que je l'ai vue, moi, que je l'ai vue, comme je vous vois, vue avec mes vrais **oeils** ! qu'elle me souriait.....

—Elle vous souriait, oui, vous l'avez dit déjà. Mais alors si, vous l'avez si bien vue, ne pourriez-vous pas refaire son sourire devant moi ?

—Non, Monsieur, ce sourire-là n'appartient qu'au ciel. S'il vous faut cette preuve, il m'est impossible de vous la donner. Les anges eux-mêmes en seraient impuissants.

—Mais peut-être pourriez-vous essayer. Faites-le, je vous prie.

Bernadette garda le silence, un moment. Une lutte se livrait en elle.

—Monsieur, finit-elle par dire, à mi-voix, et avec un profond accent de piété, vous êtes athée, donc vous devez avoir bien peu de consolation en ce monde, vous en aurez moins encore dans l'autre, et je vous plains de tout mon coeur. Ce que je n'ai jamais fait, ce que jamais je ne ferai plus, je vais m'efforcer de le faire pour vous. Mais, encore une fois, je vous le dis, ce sourire-là ne peut être imité.

Un imperceptible sourire d'ironie passa sur les lèvres de l'incroyant. Il allait donc lui être donné de voir, dans un geste étudié d'artiste manqué, le côté-farce des fameuses apparitions. Il attendit.

Bernadette, elle, se recueillit un moment. Elle concentra toutes ses forces d'imagination et de volonté pour revivre avec plus d'intensité possible les moments où la Vierge lui souriait dans le creux de la roche bénie. Lentement, elle éleva les mains, les joignit sur

sa poitrine, fixa le ciel dans un incomparable élan d'âme.... et se mit à sourire.

Quand elle abaissa les yeux, l'incroyant était à ses genoux, le regard fixé sur elle, dans une expression d'extase; de grosses larmes coulaient silencieusement sur ses joues.....

Il y eut un long et solennel silence; l'homme toujours à genoux, toujours pleurant; Bernadettè debout, émue, mais n'osant rompre, la première, cet éloquent silence.

Puis, à la fin, doucement, lentement, faisant passer toute son âme repentante et neuve, dans chacun des mots, l'athée murmura :

"Je crois.... Je crois.... Je crois; Bernadette, vous êtes vraiment la messagère de la Reine du ciel, sur la terre."

Henri Watelle, O.M.I.

AVIS TRES IMPORTANT

La dureté des temps nous oblige à modifier quelque peu nos prix.

- 1o Tout en maintenant le prix de l'abonnement annuel aux "Annales du T. S. Rosaire" à 50 sous pour le Canada et 60 pour les États-Unis, nous osons demander à tous ceux qui peuvent nous faire cette aumône de nous adresser, cette année, 75 sous,
- 2o Nous ne nous chargerons, désormais, d'acquitter ou de faire acquitter des trentains de Messes Grégoriennes qu'à raison de \$25.00 au lieu de \$15.00.
- 3o Nous avons aussi jugé nécessaire de monter le tarif de notre luminaire. À l'avenir, l'illumination de la Couronne ainsi que celle des quinze lampes, pendant une heure, coûtera 50 sous au lieu de 25; une neuvaine de cinq lampes a été fixée à 75 sous au lieu de 40, et celle de quinze lampes à \$1.50 au lieu de \$1.20; enfin il faudra verser, \$2.00 au lieu de \$1.25 pour cinq lampes pendant un mois.

L'Administration.

REINE DE LA PAIX, PRIEZ POUR NOUS

Une nation fidèle à Marie ne saurait périr.
(Mgr Ad. Langevin, O.M.I.)

(suite)

A l'assaut des forces adverses de la nature vinrent s'ajouter les sanglantes incursions de l'implacable iroquois. A maintes reprises, la Sainte Vierge dut intervenir pour sauver son peuple de l'extermination.

Elle inspira, d'abord, à Messieurs Olier, De Maisonneuve et De la Dauversière, l'idée de fonder une compagnie puissante qui, avant de faire voile vers le Canada, se plaça, à Paris, sous son égide tutélaire, dans son église de Notre-Dame.

A Montréal, les hordes iroquoises ont vite fait d'encercler les nouveaux colons et menacent de les anéantir par la famine, le fer et feu. A tout instant du jour et de la nuit, ils peuvent être massacrés sans pitié. Mais ils ne se tiennent pas pour battus. Ils s'organisent en une confrérie de "soldats de la Sainte Vierge" qui, à tour de rôle, montent constamment la garde sur les remparts. Chacun, en prenant son poste, se tient prêt à mourir; il se confesse, communie et part pour sa ronde. Le soir, on le ramassera mort et sans chevelure; une balle invisible, partie d'un buisson, un tomahawk, surgi de derrière un arbre, l'a abattu traîtreusement. Qu'importe! les rangs se referment; le lendemain, un autre soldat reprend le poste du mort. Personne ne veut se dispenser de l'espérance de mourir pour son Dieu et sa patrie, car, "soldats de la Sainte Vierge, tous ont pleine confiance qu'en retour elle portera leur âme en paradis."

En 1653, autour de l'ancienne bourgade d'Hochelaga, les Iroquois sont plus nombreux et plus barbares que jamais.

Tout espoir semble perdu ! Dans sa détresse extrême, la société Notre-Dame fait voeu de célébrer solennellement chaque année la fête de la Présentation de la Sainte Vierge. chose bien digne de remarque, à partir de ce moment, les Iroquois ne remportent plus aucune victoire; au contraire, ils perdent beaucoup de monde dans leurs attaques. A la fin, Dieu les touche si fortement qu'ils viennent d'eux-mêmes demander la paix.

Sept ans plus tard, cependant, ils tentent une nouvelle ruée en masse sur Montréal, Trois-Rivières, Québec, avec la détermination bien arrêtée d'en finir, une fois pour toutes, avec les visages pâles et leurs "robes noires". Dollard des Ormeaux et seize braves soldats de la Sainte Vierge, après s'être munis du Pain des forts et consacrés de nouveau à leur puissante Patronne, s'en vont les attendre au Long-Sault. Dix jours durant, ils repoussent victorieusement attaques sur attaques au cri de "*Vive Dieu ! Vive Notre-Dame !*" Lâchement trahis par les Hurons, ils tombent sur la brèche, c'est vrai ; mais leurs ennemis féroces, stupéfaits d'une résistance si héroïque, désespèrent de leur projet d'anéantissement et retournent humiliés dans leurs pays.

Honneur et action de grâces à *Notre-Dame de Bon-Secours!*

(à suivre)

A. J., O.M.I.

CRIS DU COEUR

Ville-Marie : Guérison d'une maladie grave. Offrande, \$25.00.—Une abonnée.

Québec : "Ci-inclus un mandat-postal de \$22.64 que j'offre à Notre-Dame du Cap en action de grâces."—L. D.

St-Didace : Faveur obtenue. Offrande, \$10.00.—Une abonnée.

Still-Water : Pour deux grâces obtenues. Offrande : \$27.50.—M. Jean Ricard.

A NOTRE-DAME DU SAINT ROSAIRE

Dominus tecum

Le Seigneur est avec vous.

Salut mystérieux sur les lèvres de l'ange,
Et qui dut vous paraître, ô Vierge, bien étrange !
Vous le contempriez, rayonnant devant Vous ;
Ses célestes accents étaient joyeux et doux ;
Ils Vous faisaient sentir une sainte allégresse,
Eprouver doucement la divine caresse,
De Dieu qui, s'épanchant vers Vous, semblait venir
Pour Vous bénir !

Le ciel était en vous !... Il faisait ce miracle
De changer votre sein en vivant tabernacle,
En palais merveilleux d'immense pureté,
Que remplissait d'amour la sainte Trinité...
Et, l'ange entrevoyant votre gloire future,
Voyant dans votre coeur le Roi de la nature,
Ravi se prosternait, puis L'adorait en Vous
A deux genoux !

Nous recevons souvent, sainte Vierge Marie,
Le corps de votre Fils renfermé dans l'Hostie...
Ah! faites-nous comprendre avec quelles vertus
Nous devons recevoir votre divin Jésus,
Comment pour Le garder en nous pleins d'assurance
Il faut avoir l'amour, la paix et l'innocence...
Conduisez-nous Vous-même au banquet du saint lieu,
A Jésus-Dieu !

J.-B. Horeau, O.M.I.

UNE MÈRE

Son fils avait douze ans.

Un jour, ils s'en furent tous deux faire un pèlerinage fort dévot jusqu'à un sanctuaire fameux, fondé autrefois par un grand roi.

Le père adoptif de l'enfant était avec eux ; c'était un homme simple, bon ouvrier charpentier, et qui était un peu charron, car, à l'occasion, il réparait assez bien une charrue. Ses voisins l'appelaient familièrement : Joseph. On avait oublié qu'il descendait de la famille du roi.

Fort dévotement, donc, ils avaient fait leur prière. Même, l'enfant avait voulu prolonger la sienne, et, pendant qu'il priait, sa mère en se penchant sur lui l'avait entendu qui appelait Dieu : Mon Père.

Mais elle n'en avait pas été surprise.

Elle savait que son Jésus était le Fils de Dieu : l'ange le lui avait dit. Aussi, elle l'avait laissé prier.

Cependant on avait fini par sortir du Temple, et l'on s'était séparé en se donnant rendez-vous pour le retour.

Hélas ! le soir venu, quand Marie et Joseph se retrouvèrent, l'enfant n'était pas avec eux.

Quel émoi, quelle douleur, quelles larmes !

Mais ils n'eurent garde de se faire l'un à l'autre aucun reproche. Il y avait quelque mystère dans cette disparition, et ni l'un ni l'autre n'était coupable.

Sans retard, ils se mirent en quête.

Elle demandait aux passants : "L'avez-vous vu ? Tout le ciel se reflète dans son regard." Et lui, disait : "Il n'est semblable à aucun autre. Vous n'avez pas pu le rencontrer sans remarquer sa beauté."

Personne ne l'avait vu.

Ils le cherchèrent trois jours.

Trois jours ! C'est bien long pour une mère qui cherche son fils. Elle pleura beaucoup.

Un soir enfin, en entrant dans une sacristie du Temple, ils le découvrirent, assis au milieu des prêtres et des savants. Il leur faisait la leçon.

En voyant entrer sa mère, l'enfant laissa le volume qu'il



et lui déploye, et courut dans ses bras, pour la consoler.

— Nous avons pleuré en vous cherchant, dit-elle.

— Je devais travailler aux intérêts de la gloire du Père, répondit-il.

Puis, ayant pris congé des sages, ils s'en retournèrent chez eux en chantant les louanges de Dieu.

Quel exemple donné aux mères :

La vigilance, la sollicitude maternelle sont la protection la meilleure des enfants, quel que soit leur âge.

Cette sollicitude, c'est le devoir strict des mères. C'est la principale fonction de leur maternité, et ç'en est la plus douce consolation.

Devoir d'apprendre aux petites mains à se joindre, devant le crucifix, aux petites lèvres à balbutier : *Jésus!* et *l'Ave Maria*. Consolation pour une chrétienne d'entendre des voix d'enfants s'unir à sa prière.

Devoir d'enseigner très vite aux petits, le chemin de l'Église, et de les conduire aux seules écoles que surmonte encore la croix. Consolation de les voir dociles et respectueux, parce que, à l'école comme à l'Église, on leur aura enseigné au nom de Dieu, à respecter leurs père et mère.

Devoir de les faire s'agenouiller à la sainte Table pour une première communion très précoce, et, après, pour des communions fréquentes. Consolation de les voir s'angéliser, à se nourrir souvent du pain des anges.

Devoir, plus tard encore, de surveiller leurs fréquentations, d'éloigner les tentateurs, d'écarter de la maison de famille quiconque ne mérite pas l'honneur d'y être admis. Consolation, grande, durable, consolation des mères, quand leur vigilance a défendu leurs fils et leurs filles des périls de la jeunesse, de les voir fonder à leur tour un foyer respectable où Dieu continuera d'être servi,

Mères chrétiennes, votre mission est belle, sublime.

Honneur à vous, et bénédiction, si vous y êtes obstinément fidèles: vous méritez beaucoup de Dieu et de la Patrie.

(*"L'apôtre de la messe et de la communion"*).

AU PAYS DES ESQUIMAUX

MASSACRE DES PERES LEROUX et ROUVIERE, O.M.I.; LEURS
RESTES MORTELS; PROCES DE LEURS MEURTRIERS.

Sans effusion de sang, point de rédemption.

(Heb. IX-22).

(suite)

Les cadavres des victimes demeurèrent à l'endroit du meurtre. Les Esquimaux racontent qu'ils retrouvèrent celui du Père LeRoux près du traîneau, tandis que celui du Père Rouvière était dans un ravin. Le gendarme Wight a fait une visite des lieux en juin 1916, en compagnie de Kormik, un autre témoin, et peut-être l'instigateur du crime, et d'un autre esquimau. Après avoir noté que l'endroit est à environ quinze milles de l'embouchure de la rivière du Cuivre et à environ cent verges de la rive gauche, il ajoute que les premiers objets qu'ils aperçurent furent les deux lisses d'un traîneau, que les Esquimaux lui dirent avoir appartenu aux prêtres. Elles consistaient en pièces de bois assez lourdes d'une longueur d'environ cinq pieds, d'une hauteur d'environ un pied et d'une épaisseur d'environ deux pouces. A trois pieds des lisses se trouvaient les dents de la mâchoire inférieure d'un être humain, bien conservées et encore réunies. Un des guides lui dit que cette mâchoire était celle du Père LeRoux, qui avait rendu le dernier soupir à environ vingt verges plus loin du côté de la rivière. Le gendarme reconnut que l'endroit indiqué avait été foulé par un corps dévoré par des animaux, car il retrouva ça et là de petits fragments d'os tombés de la gueule broyante de carnassiers. Il recueillit ici et là une boucle amovible attachée à une ceinture, trois morceaux d'étoffe détachés d'un pantalon, un morceau de tricot, un journal de poche portant les marques et les atteintes de la température, des morceaux de littérature française et trois douilles de cartouches vides appartenant à une carabine Winchester.

Ce gendarme exprime dans son rapport, le regret de n'avoir

pu pratiquer une fosse à l'endroit de l'agonie du Père LeRoux, "parce qu'il n'avait pas d'instrument pour creuser la terre encore durcie par la gelée." Je marquai l'endroit, ajoute-t-il, au moyen d'une croix de deux pieds de hauteur au pied de laquelle j'installai la lisse d'un traîneau pour la soutenir."

Ceci fait, il s'enquit de l'endroit où avait succombé le Père Rouvière. Un de ses guides l'amena à une centaine de verges en haut de la rivière et lui indiqua du doigt "un trou d'assez grandes proportions pratiqué dans la glaise en ajoutant que l'autre prêtre se trouvait au fond de ce trou."

"L'épaisseur de la glace et de la neige, continue le gendarme, étant considérable à cet endroit, je me vis dans l'impossibilité de voir le fond de cette excavation, et, comme je voyais que mes chiens allaient manquer de viande de caribou, dont le pays environnant était absolument dépourvu, je ne pouvais m'installer à demeure à cet endroit pour attendre que la glace fût disparue.

"Là, aussi, je plantai une croix à l'endroit de la sépulture et mis l'autre lisse au pied de cette croix à l'ouest du trou. Quiconque traversera cette partie de la rive de la rivière du Cuivre retrouvera facilement l'endroit."

* * *

Les gendarmes ont obtenu des indigènes un bon nombre d'objets ayant appartenu aux missionnaires. Le brigadier Bruce trouva dans une cache d'un nommé Uluksak, — que l'expédition arctique canadienne avait vu affablé d'une soutane de prêtre au printemps de 1915, — une soutane marquée "Rév. Père Rouvière" au crayon indélébile à l'intérieur du col, un capot, deux scies, une bible catholique en français, avec gravures en couleurs, une plaque de communion catholique, "probablement une pierre d'autel". Une autre boîte contenait des boîtes en ferblanc vides, des aiguilles et des cha-pelets. Il emporta la soutane et la pierre d'autel et laissa le reste dans l'état où il l'avait trouvé.

Cette première découverte était du 9 septembre 1915. Les 28 et 29 octobre suivants, M. Bruce visita la hutte de glace de Kormik, sur une île du golfe du Couronnement. Cet homme avait en sa possession un bréviaire et plusieurs vieux car-

nets, portant en notes quelques mots esquimaux avec leurs équivalents français. Il avait aussi deux chromos, l'un représentant Notre-Seigneur et l'autre la Vierge Marie."

Comme Uluksak se trouvait dans le même village, le brigadier visita sa tente de peau de chevreuil. Il y vit un crucifix d'Oblat encore attaché à la corde qui le suspend au cou et deux chapelets, un d'ébène et un autre d'albâtre. Cet Uluksak est un des sorcier^s de la tribu. Par l'entremise d'un M. Jenness, ethnologiste, il échangea pour deux boîtes de cartouches, le crucifix et les chapelets. Il obtint plus tard, moyennant une autre boîte de cartouches, la bible qu'il avait vue dans la cache et le bréviaire du Père LeRoux.

Interrogé sur la provenance de ces objets, leurs possesseurs et les autres personnes répondaient invariablement que c'étaient des dons des blancs. Le 24 mars 1916, le brigadier Bruce échangea avec Kormik pour 6 boîtes de cartouches, les objets suivants: 2 mouchoirs blancs initialés: G. R., 1 bréviaire, 1 livre de prières en latin, 1 petit crucifix, 2 glands, 2 surplis, 2 amicts, 1 nappe de communion, 1 nappe d'autel, 1 missel, 1 chasuble et 1 étole. Kormik disait avoir échangé ces objets pour des peaux.

Plusieurs de ces objets ont été produits au procès. Ils ont été remis à Mgr Breynat. Le P. Frapsauce a aussi rapporté diverses choses ayant appartenu aux victimes.

* * *

Faits prisonniers, les deux assassins ont d'abord été, à Edmonton, à l'encontre des faits et du gros bon sens, déclarés *non coupables*.

Après un second procès tenu à Calgary, un nouveau jury les déclara *coupables* en les recommandant à la clémence de la manière la plus instante.

En effet, leur peine de mort fut commuée, à Ottawa, en un emprisonnement à vie.

* * *

Le mobile du meurtre ? Dieu seul le sait...

La dernière entrée du journal du Père Rouvière, retrouvé

sur le lieu du carnage, révèle un état d'âme peu sympathique chez les Esquimaux. "Arrivés à l'embouchure de la rivière du Cuivre", écrivit-il le 20 ou 22 octobre... Plusieurs familles déjà parties. *Désenchantement* de la part des Esquimaux. Nous sommes menacés de famine. Aussi nous ne savons que faire..."

Les bonnes impressions qu'ils avaient eues jusque-là de leurs rapports avec les indigènes s'étaient donc modifiées. Pourquoi ?

Il semble que les Esquimaux aient été soulevés contre leurs missionnaires par le trop fameux Kormik qui convoitait leurs effets, surtout leurs carabines. Pour les obliger à s'éloigner de la tribu, il les menaça de mort ; et quand ils furent partis, il envoya Sinnisiak et Uluksuk à leur poursuite. Cette entente semble bien prouvée par la parole de Sinnisiak de retour chez Kormik : "Enfin, j'ai tué ces deux hommes !" et aussi par le fait que Kormik partit immédiatement avec sa femme et quelques autres, pour aller chercher les effets des victimes et que bientôt il enleva la carabine d'Uluksuk.

Quoi qu'il en soit, concluent "les Cloches de St-Boniface", où nous avons largement puisé, les noms de ces deux martyrs du zèle apostolique le plus pur ajoutent de nouveaux fleurons à la couronne déjà si glorieuse qui orne le front de la Congrégation des Oblats, de l'Ouest canadien et particulièrement des lointaines missions du Mackenzie. Quelque regrettable que soit la mort de ces généreux apôtres, qui avaient déjà su gagner l'estime et l'affection des Esquimaux, comme on peut le constater par les éloges et les regrets exprimés dans la plupart des dépositions recueillies sur leur champ d'apostolat, il convient de rappeler la grande loi de la conversion des peuples : *non fit redemptio sine effusione sanguinis*. Puisse leur sang féconder la semence évangélique qu'ils ont déposée dans ces terres arides et glacées, et puissent les courageux frères, qui se préparent à aller continuer leur oeuvre, en recueillir des fruits abondants !

CHRONIQUE MARIALE INTERNATIONALE

Belle fête collégiale.

Le 12 décembre dernier, la Congrégation de la Sainte Vierge du Petit Séminaire de Québec célébrait le 150^e anniversaire de sa fondation.

Du récit détaillé de cette fête jubilaire, publié dans "l'Action Catholique", les Annales du T. S. Rosaire" se font un devoir de reproduire les passages les plus saillants.

Le 11 au soir, à 8 heures, les élèves du Petit Séminaire, les Séminaristes congréganistes, les prêtres de la maison et les prêtres anciens élèves et congréganistes, accourus déjà nombreux au foyer de leur piété ancienne, se réunissaient pour la prière du soir dans la chapelle de la Congrégation. Son Eminence le Cardinal Bégin, Nos Seigneurs Roy, archevêque de Séleucie et Labrecque, évêque de Chicoutimi, étaient au premier rang de cette pieuse et compacte assemblée. On y venait faire un premier hommage — hommage du souvenir et de la reconnaissance — à celle qui depuis cent cinquante ans bénit et protège les écoliers du Petit Séminaire, et reçoit leurs promesses de congréganistes.

Sur l'autel, qui, on le sait, est un bijou d'architecture élégante, trônait la statue de Marie, la bonne vieille statue, gracieuse et accueillante, qui semblait hier soir ouvrir plus large encore le geste de ses bras maternels. C'est au pied de la Mère aimée de la grande famille des Congréganistes que l'on chanta d'abord les litanies de la Vierge, comme autrefois aux soirs si touchants du mois de Marie. Après les litanies, la prière du soir; puis une prière spéciale, composée pour l'occasion, et qui est une adaptation délicate et appropriée de la prière que les anciens ont entendue chaque soir des exercices du mois de mai. Puis Son Eminence récite le *Veni sancte*

qui annonce les trois quarts d'heure d'étude, et l'on se retire.

Le lendemain, à 6 heures et quart, S. G. Mgr Labrecque dit la messe de communauté des écoliers, à laquelle assistèrent aussi tous les congréganistes externes et séminaristes. Il y eut communion générale et renouvellement de l'acte de consécration.

Après la messe, à 7 heures, procession, avec la statue de la Vierge des Congréganistes, à travers les salles d'étude et de récréation des Petits et des Grands. La plupart des prêtres et anciens élèves, venus pour les fêtes, prirent place dans les rangs de la procession. Chacun portait un cierge allumé. Mgr l'évêque de Chicoutimi présidait, et la Vierge, portée par quatre congréganistes sur un brancard décoré des couleurs mariales, fermait la procession. Ce fut l'une des plus touchantes cérémonies. Cette longue procession de plus de quatre cents élèves et séminaristes et d'une centaine de prêtres, à l'heure encore silencieuse du matin, s'avançant à travers les salles au chant du *Laudate Mariam*, ou accompagnée de la récitation du chapelet et de l'*Ave Maris Stella*, avait un caractère de dévotion vraiment filiale. C'étaient les enfants qui recevaient chez eux leur Mère. Et c'était la Mère très bonne qui renouvelait la prise de possession de ses domaines privilégiés. La Sainte Vierge, au Petit Séminaire, est particulièrement chez elle dans les salles de récréation et d'étude; c'est là qu'elle exerce sa particulière protection.

A 9 heures, il y eût messe basse, dite par Son Eminence le Cardinal, accompagné de Messieurs les chanoines Arsenault et Beaubien. Nos Seigneurs Roy et Labrecque occupaient les prie-Dieu d'honneur. Plus d'une centaine de membres du clergé, congréganistes, assistaient à la cérémonie.

Pendant la messe, on chanta avec entrain les vieux cantiques d'autrefois. Après la messe, il y eût pour tous les prêtres présents renouvellement de l'acte de consécration à la Sainte Vierge. Tous les assistants, cierge en main, récitèrent ensemble la formule de consécration.

Puis S. G. Mgr Roy fit l'allocution de circonstance. Prenant pour texte "*Beatam me dicent omnes generationes*", il esquissa d'abord le large tableau de la vision de Marie, voyant à ses pieds toutes les générations de ses enfants, et entendant à l'avance leur cantique de félicitations. Parmi tous ces grou-

pes qu'entrevoit Marie, se trouvait celui de la Congrégation.

Puis, en une langue souple et vigoureuse, il rappelle à son auditoire les motifs de reconnaissance qui le ramène aujourd'hui vers la Vierge de la Congrégation. A l'enfant qui entre au Séminaire, et qui sent autour de son cœur l'isolement, et qui regrette de n'apercevoir plus sa mère près de lui. Marie s'offre avec son cœur maternel : elle tient la place de l'absente. Mgr Roy a délicatement raconté comment au pied de l'autel de la Congrégation, un jour, le petit écolier a senti s'échapper du cœur de Marie l'affection dont il avait besoin, comment il recourut en Marie, sa mère.

Mais l'enfant qui vient faire ses études a besoin d'un guide vers l'avenir. La Vierge des Congréganistes a joué ce rôle nécessaire. A combien d'écoliers elle a révélé leur vocation. Elle est, de par son rôle de corédemptrice, pourvoyeuse de l'autel et du sacerdoce. La Congrégation fut une pépinière de vertus et de vocations sacerdotales. Pureté, piété, esprit de sacrifice, voilà ce que Marie apprend aux écoliers, et par quoi elle les prépare à la prêtrise. Beaucoup de congréganistes vont aussi dans le monde, c'est Marie qui a préparé leur volonté à y faire les œuvres de la vie chrétienne.

Dans une conclusion rapide et gracieuse, Mgr Roy fait parler tour à tour les congréganistes d'autrefois, les prêtres, ceux d'hier, les séminaristes, ceux d'aujourd'hui, les écoliers, et tous ont apporté le témoignage de leur vie et de leur reconnaissance.

Après l'allocution, il y eut chant de quelques versets du "Magnificat". La cérémonie était finie.

A midi, au réfectoire des élèves, superbe banquet à la fin duquel Mgr Roy, au nom des anciens, présenta à la Vierge de la Congrégation plus d'un millier de piastres qui seront employées à l'achat d'un harmonium-orgue pour la chapelle.

A 5 heures, tous les Congréganistes reformaient leur cercle pieux autour de leur Mère, pour la bénédiction du S. Sacrement, donné par Son Eminence le Cardinal. A la fin du salut, tous chantèrent, d'une voix fraternelle *l'Ecce quam bonum et jucundum habitare fratres in unum*. Ce fut simple, touchant jusqu'aux larmes, comme toutes les scènes où sont mises en émoi les fibres de l'âme les plus discrètes et les plus vives.

A 8 heures, enfin, un grand concert fut donné à l'Univer-

sité. Tous les bons congréganistes pendant leur temps d'écolier au Séminaire, invités à cette soirée, se joignirent aux congréganistes actuels. M. François Veillot, de passage à Québec, avait bien voulu répondre à l'invitation qui lui fut faite d'assister à cette séance de piété et d'art. Au-dessus de l'estrade, encadrée de palmiers, éblouissante, sous les jets de lumière, trônait la statue de l'Immaculée.

La Société Symphonique, avec tout l'art qu'elle sait mettre dans sa musique, fit les frais principaux du concert.

Les élèves du Grand et du Petit Séminaire rassemblés en un chœur puissant de plus de 150 voix, chantèrent, accompagnés par l'orchestre, une *Hymne à la Vierge*.

Au début de la soirée, le Préfet actuel de la Congrégation, Roch Rochette, élève de Philosophie senior, présenta aux anciens les hommages de ceux d'aujourd'hui, et les remercia de leur présence à ces fêtes jubilaires. A la fin de la soirée, S. G. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, répondit au nom des anciens. Il y mit toute l'âme délicate et sensible qu'il a, et toute celle des anciens. Il évoqua les chers souvenirs d'autrefois; ceux de la Congrégation, et ceux de la vie commune au Petit Séminaire. Il déploya aussi, pour les écoliers, les leçons que comporte cette réunion du souvenir. La vie a de graves enseignements à donner à ceux qui la commencent. A l'âge de l'écolier, elle n'est encore qu'un petit ruisseau, clair et frais, tranquille, que couvrent des ombrages protecteurs; plus tard le ruisseau gazouilleur s'élargit, il gonfle ses eaux, moins claires et parfois troublées; il va enfin par des vois multiples et mystérieuses se jeter dans l'océan immense où se rejoignent par delà la mort toutes les vies. Mgr Labrecque dit aux écoliers avec quel soin ils doivent ici, sous le regard de la Vierge, préparer leur avenir pour qu'il soit digne de leurs maîtres, digne du vieux Séminaire, de l'Eglise et de la patrie canadienne.

Après la séance, les Anciens se répandirent dans les salles du Petit Séminaire où ils prolongèrent leurs conversations, leurs chants bruyants et leurs discours improvisés.

Ce ne fut que sur l'heure de minuit que l'on se sépara, emportant dans son esprit, et replaçant bientôt dans ses rêves, le souvenir d'une journée inoubliable dans les annales du vieux séminaire.

MONUMENT DU PONT DES CHAPELETS

Abitibi : Mille remerciements à N.-D. du Cap pour grâce obtenue après promesse de 10 sous pour le pont des chapelets.—**A. T.** —**East-Angus** : pour faveur obtenue, je donne \$5.50.—**Dame J. J. Roberge.**—**Escanaba** : Pour guérison obtenue j'offre à la Vierge du Cap \$5.00 pour le pont des chapelets.—**Dame Vve Lucie Dubord.** —**Clarence-Creek** : J'offre à N.-D. du Cap pour le pont des chapelets \$1.00 pour avoir été préservée de graves dangers.—Une abonnée.—**La Pointe du Lac** : Pour faveur obtenue de N.-D. du Cap après promesse de publier dans les Annales du T. S. Rosaire. Off: 50 sous.—Une abonnée.—**La Salle, Manitoba** : Pour le "Pont des chapelets", \$1.00.—**Veuve Moïse Cormier.**—**Ludlow, Mass** : Off: \$1.00 pour faveur obtenue.—**Dame Ovide Bélisle.**—**Montréal** : \$7.00 offertes par plusieurs bienfaiteurs dont nous gardons précieusement les noms.—Pour faveur obtenue par l'intercession de N.-D. du Cap, 50 sous.—**Mlle Ida Théorêt.**—Pour faveur obtenue et pour en obtenir de nouvelles pour mon neveu. Off: \$5.00.—**Dame C. G.**—**Notre-Dame du Lac** : Off: 25 sous.—**Sr Mie B. J. L.**—**Outremont** : En reconnaissance d'une faveur obtenue et pour en solliciter une autre, \$5.00.—**J. H. L.**—**Pierreville** : Off: 50 sous.—**Dame Raoul Schooner.**—**Québec** : Off: \$1.00 pour le pont des chapelets par une abonnée aux Annales.—**St Claude, Nord** : Pour faveur obtenue, 50 sous.—Une zélatrice.—**St-Paulin** : \$1.50 en remerciement pour grâce obtenue.—**D. E.**—**St-Thomas de Pierreville** : Off: \$1.50 pour faveur obtenue et pour en obtenir de nouvelles.—**Dame Albéric Allard.**—**Somersetworth** : Je fais l'offrande de \$6.00 pour demander la santé afin de travailler pour soutenir mes parents.—**Delphine Laliberté.**—**Montréal** : "Je promets de donner \$5.00 pour le Pont des Chapelets si je retire une certaine somme d'argent."—Une abonnée.

RAFLE

Au profit du Sanctuaire de N.-D. du Cap

Deux jolis bustes en marbre de carrare estimés à \$30.00, représentant, l'un N.S.J.C. et l'autre la Très Sainte Vierge.

Prix: 1 billet, 10 sous; 3 billets, 25; un livret de 12 billets, \$1.00.

Le tirage au sort aura lieu au Cap, le 19 mai prochain.

S'adresser au Rév. Père M. Magnan, O.M.I.

Cap-de-la-Madeleine,

Champlain,

P. Q.

Actions de Grâces

"Il est digne, juste, équitable et salutaire de vous rendre grâces en tout temps et en tout lieu."

Prière d'envoyer sur une feuille séparée les actions de grâces qui doivent être publiées.

Albertville : Conversion de mon mari, adonné à la boisson et au blasphème.—**Dame H. L.—Almaville** : Faveur obtenue dont dépend notre bonheur familial. Off: un abonnement.—**Victor Ig. Parent.**—Faveur obtenue. Off: \$10.00.—**Dame Lucien Thellend.—Arthabaska** : Faveurs obtenues. Off: deux messes basses.—**Dame Henri Vallière.**—**Artic, R. I.** : Faveur obtenue. Off: \$1.00.—**Une zélatrice.**—Faveur obtenue après une neuvaine à N.-D. du Cap. Off: \$1.00.—**Dlle E. P.—Aston-Station** : Faveurs obtenues; guérison d'un cheval. Off: \$3.00.—**Dame Emile Hélie.—Atalante** : Conversion obtenue et santé sollicitée.—**Dme H. L.—Baie-Ellis** : Faveur obtenue. Off: \$5.00.—**Dame E. S.**—Autre faveur obtenue. Off: \$3.00.—**Une abonnée.—Barnston** : Guérison d'une jument de prix. Off: une grand'messe et \$2.00 pour le Sanctuaire.—**D. Edmond Chagnon.—Batiscan** : Faveur obtenue. Off: une messe.—**Dame Z. M.**—Faveur obtenue. Off: \$1.00.—**Une abonnée.—Boudreau** : Guérison obtenue. Off: une grand'messe.—**Dame D. F. B.—Brunswick, Maine** : Faveur obtenue au-delà de mes espérances après promesse de \$10.00.—**Dame A. B.—Claremont** : Faveur obtenu. Off: 50 sous pour cierges.—**Dame Godefroy Rouillard.—Cap-de-la-Madeleine** : Guérison obtenue.—**M. H. Dubord.**—Guérison surprenante d'un empoisonnement de sang au pouce.—**M. S. Pageau.**—Soulagement, courage et résignation dans la souffrance. Douce mort. —**Dame A. O.—Charlesbourg** : Rétablissement obtenu après promesse d'un abonnement.—**Un jeune homme.**—Faveur obtenue. Off: 25 sous.—**J. B. L. Jobin.—Donnacona** : Guérison d'un rhumatisme sciatique. Off: deux messes. Prom: abonnement à vie.—**Dame Eug. Vaillancourt.**—**East-Angus** : Soulagement obtenu à ma soeur dans une crise d'appendicite, après promesse d'un abonnement.—**Dame J. J. Roberge.—Escoumains** : Guérison obtenue à ma petite fille. Off: 10 sous.—**Dame Philippe Létourneau.**—Faveur obtenue. Off: 50 sous.—**Dame Achille Létourneau.—Grand'Mère** : Guérison de ma petite fille. Off: \$1.00.—**Dame Lucien Hould.**—Faveurs obtenues. Off: \$1.50.—**Une abonnée.—Glen-Bearn** : Grâce obtenu. Off: deux abonnements.—**Dame Jos. Grenier, zél.**—**Harrisville, Mich** : Faveurs obtenues. Off: \$5.00 pour le Sanctuaire et deux grand'messes.—**Une vieille abonnée.—Isle Perrot** : Faveur obtenue. Off: 50 sous.—**M. L. L.—Ile St-Ignace** : Guérison obtenue après promesse d'un pèlerinage et d'une offrande de \$5.00 au Sanctuaire.—**Une abonnée.—Issoudun** : Guérison d'un mal de dents. Off: 10 sous.—**Dlle A. L.—Lachute** : Faveur obtenue. Off: 40 sous

pour lampes.—M. Jeanne Lavigne.—**La-Reine, Abitibi**: Faveur obtenue. Off: une grand'messe.—Dlle Maria Rheault.—**L'Epiphanie**: Faveur. Off: 25 sous.—Dme J. B. L.—**Les Ecureuils**: Préservation de tout accident d'auto au cours de l'année, après paiement de messes au Sanctuaire.—Dame Elzéar Trépanier.—**Longueil**: Exemption de mon fils du service militaire.—Une zélatrice.—**Lorranville**: Faveur obtenue.—Dame J. M.—**Losier-Settlement**: Faveur obtenue. Off: 50 sous.—M. Robichaud.—**Lotbinière**: Faveur obtenue. Off: \$4.00.—M. Urbain Hamel.—**Manchester**: Soulagement d'un mal dans la gorge.—Dame Antonia Chatel.—Guérison d'une maladie nerveuse et obtention de plusieurs faveurs.—Une abonnée.—Guérison obtenue, heureuse naissance de mon enfant.—Dame N. T.—**Meriden, Conn.**: Deux faveurs obtenues. Off: \$1.00.—Dame E. de la Chevrotière.—**Montréal**: Succès d'une opération très délicate.—A. L.—**New-Bedford, Mass** : Soulagement complet d'une névralgie pulmonaire.—Une zélatrice.—**Nicholson Siding, Ont.**: Guérison d'un mal à la bouche obtenue. Off: \$1.00.—Ernest Dubord.—**North-Bay, Ont.**: Prompte guérison après promesse d'un pèlerinage au Cap.—Dame J.-R. Benoit.—**North-Side** : Guérison de mon petit garçon.—Dame Eugène Ruel.—**Notre-Dames-anges**: Faveur obtenue.—Une abonnée.—**Ottawa**: Conversion de mon mari.—Dame N. M.—**Petite Rivière**: Guérison d'un mal de dents. Off: 25 sous.—Simon Dupuis.—**Plantagenet**: Faveur obtenue. Off: 40 sous pour neuvaine de lampes.—Dame A. Chénier.—**Pointe-du-Lac**: Guérison de mon petit garçon. Off: une grand'messe, et un pèlerinage avec lui.—A. Pothier.—Faveurs obtenues. Off: \$1.00.—Une Enfant de Marie.—**Portneuf**: Faveur obtenue. Off: 50 sous.—Dlle Anais Tessier.—**Québec**: Faveurs obtenues.—M. S. Bertrand.—Guérison de mon enfant obtenue après promesse d'abonnement.—Dame R. L.—Faveur obtenue. Off: deux messes.—Dame Ph. L.—Faveur obtenue. Off: 25 sous pour la Couronne.—Dame Gust. Paradis.—**Red-Mill**: Guérison obtenue. Off: \$1.00.—Dame P. Dumas.—Guérison de mon petit garçon atteint de convulsions.—Dame G. D.—**Rimouski**: Grâce obtenue après promesse d'une offrande de 50 sous.—Un zélateur.—**Rivière au désert**: Gain d'un procès après promesse d'abonnements.—Dlle A. Meunier.—**Rivière Noire**: Heureuse naissance et baptême de mon enfant. Off: trois abonnements. — Dame A. G. —**Roberval**: Exemption de mon fils obtenue après promesse de 8 nouveaux abonnements.—F. T.—**St-Adelpe de Champlain**: Préservation contre le feu.—Dame Edwidge Roberge.—**St-Anselme, N. B.**: Guérisons obtenues.—Dame M. E. L.—Faveur obtenue. Off: 50 sous. — Dame Wilbrod Genest.—**St-Boniface de Shawenegan**: Guérison de ma petite fille. Off: \$1.00.—Dame Clément Gélinas.—Faveur obtenue à mapetite fille de faire sa première communion.—Dame A. B.—**St-Casimir**: Guérison obtenue.—R. L.—**St-Célestin**: Faveurs obtenues. Off: une grand'messe et deux abonnements: Dame B. Thibodeau.—**St-Charles Caplan**: Guérison obtenue après promesse d'abonnement.— Dame Pierre Bourdages.—**St-Elphège**: Guérison de mon petit garçon

d'une grave maladie aux yeux.—**Dame J. Gauthier.—St-Etienne des Grès:** Faveur obtenue. Off: un abonnement.—**Dame Siméon Beaulieu.—St-Fabien:** Faveur obtenue. Off: \$5.00.—**M. Adélard Boucher.—St-Félix de Kingsey:** Guérison de mon bébé. Off: 50 sous.—**Dame Evariste Morel.—St-Front, Sask.:** Guérison de mon enfant de la danse de St-Guy.—**Dame Jules Plamondon.—St-Godefroy:** Guérison d'un petit garçon. Off: 50 sous; faveur obtenue. Off: \$1.00.—**Dame Israel Huard.—St-Jacques L'Achigan:** Exemption obtenue.—Une abonnée.—**St-Jean Port-Joli:** Protection et faveur obtenues. Off: \$2.00.—**Dame H. C.—Faveur obtenue. Off: 10 sous.—Dlle J. Deschênes.—St-Joseph de Mékinac:** Exemption de mon fils obtenue.—**Dame Prime Dupont.—St-Léandre:** Faveur obtenue. Off: un abonnement.—**Dame J. C. Saucier.—Faveur obtenue. Off: un abonnement.—Oct. Ouellette.—Guérison d'un enfant infirme, après promesse d'abonnement.—Julien Bérubé.—Grâce obtenue. Off: 25 sous.—Dame Elias L'Italien.—St-Léonard d'Aston:** Guérison d'un mal d'yeux après promesse d'un pèlerinage et d'un billet d'affiliation à votre messe perpétuelle.—**Dame E. B.—St-Maurice:** Heureuse naissance de mon enfant. Off: une messe.—Une abonnée.—Faveur obtenue.—**Dame J. Brulé.—St-Maxime:** Faveurs obtenues. Off: 25 sous.—**Dame Joseph Boutin.—St-Michel de Bellechasse:** Faveurs obtenues.—**Dame R. Martineau.—Faveurs obtenues. Off: une messe et 50 sous pour insertion.—Dame Edouard Dugal.—St-Narcisse:** Grâces obtenues. Off: une messe perpétuelle.—Une abonnée.—**St-Paulin:** Grâce obtenue. Off: \$2.00 pour messes.—**Dme J. Julien.—Guérison de mon petit garçon d'une triste infirmité.—Dame Pierre Lefebvre.—St-Pierre les Becquets:** Faveur obtenue. Off: une messe.—**Dame Rodolphe Lafleur.—St-Raymond:** Guérison d'une longue maladie après promesse d'une offrande et d'un pèlerinage.—**Dlle L. B.—Guérison obtenue.—Dame J. B.—St-Sauveur:** Succès dans une affaire importante. Off: deux messes.—**Dlle M. L. D.—St-Stanislas de Champlain:** Faveur obtenue.—**Edm. Trottier.—Règlement d'une affaire difficile après promesse d'une messe.—Narcisse Boisvert.—St-Thuribe:** Faveur.—Une abonnée.—**St-Timothée:** Guérison d'un père de famille.—**Dame Herménégilde Gauthier.—St-Tite:** Merveilleuse préservation au milieu d'un ouragan qui a renversé nos bâtisses de fond en comble.—**La famille P. V.—St-Valier:** Succès d'un procès. Off: \$5.00 pour abonnement, messe et offrande.—**Dame A. Rochefort.—Grande faveur. Off: \$5.00.—Dame A. R.—Ste-Angèle-de-Laval:** Guérison de mon petit Marcel. Off: 50 sous pour cierges.—**Dame Armand Richard.—Ste-Anne des Monts:** Guérison d'un père de famille, souffrant d'un mal sérieux à une jambe. Off: \$5.00 à N.-D. du Cap.—Une mère de famille atteinte de l'exzéma.—**Par une zélatrice.—Ste-Apollinaire:** Faveur obtenue.—**Dlle M. A. L.—Ste-Clothilde:** Guérison de mon enfant. Off: une messe.—**Dame A. C.—Ste-Eulalie:** Faveurs, guérison, diplôme. Off: 25 sous.—**Dlle G. L.—Ste-Genève de Batiscan:** Heureuse naissance de mon enfant; guérison d'une sérieuse maladie. Off: \$1.50.—**Dame A. Magny.—Ste-Julienne:**

Guérison d'un cancer par l'application de roses bénites, après promesse d'un abonnement.—Dame J. B.—**Ste-Justine-Station**: Guérison sans opération après promesse d'un pèlerinage et d'un abonnement. Trois autres faveurs obtenues.—Dame Arthur Renaud.—**Ste-Marie de Beauce**: Guérison de mon fils. Off: deux abonnements.—Dame Arthur Grenier.—Guérison de mon fils Léopold d'un mal de jambes inquiétant.—A. G.—**Ste-Rose du Lac**: Préservation de notre récolte; rétablissement de deux chevaux. Off: \$5.00.—Dame H. Mongrain.—**Ste-Thècle**: Guérison merveilleuse de ma petite fille qui souffrait d'un mal d'yeux considéré comme incurable, après promesse de la conduire en pèlerinage au Sanctuaire de N.-D. du Cap.—Dame Léon Plamondon.—**Ste-Ursule**: Faveurs obtenues.—Dlle A. B.—**Sandy-Bay**: Faveur. Off: \$1.00.—Dme Anthime Bonenfant.—**Sanford, Maine**: Faveur obtenue. Off: une messe.—Dame N. T.—**Sault au Récollet**: Succès d'une affaire importante.—Dlle Ad. Pesant.—**Schreiber, Ont.**: Faveurs obtenues. Off: une grand'messe.—Dame E. C.—**Scotstown**: Guérison d'une maladie très douloureuse. Off: 25 sous; guérison de mon bébé d'une maladie de peau. Off: 25 sous.—Dame C. Dion.—**Sturgeon's Falls, Ont.**: Guérison de ma petite fille. Off: un messe.—Guérison de mon bébé.—Heureuse maladie.—Assistance temporelle obtenue.—Dame L. P. Lévesque.—**Tracadie**: Guérison obtenue. Off: 20 sous.—Dame Vve T. Basque.—**Trois-Rivières**: Faveur temporelle obtenue la dernière journée d'une neuvaine à N.-D. du Cap; amélioration dans l'état de santé de ma petite fille. Off: une grand'messe.—Dame Aimé Arel.—Faveur obtenue. Off: 25 sous.—Dlle E. Arsenault.—Deux guérisons obtenues après promesse d'un abonnement.—Dlle A. F.—Faveur obtenue après promesse d'une grand'messe pour les âmes.—Une trifluviennne.—Guérison obtenue à mon mari après promesse de réabonnement.—Dame A. D.—Exemption de mon frère du service militaire après promesse de \$5.00 à Notre-Dame du Cap.—Une abonnée—**Trunktown**: Guérison de ma petite fille souffrant de l'oreille droite. Off: \$10.00 pour un abonnement à vie.—Dame Donat Plourde.—**Victoriaville**: Deux grandes faveurs obtenues: heureuse maladie et guérison de pleurésie, après promesse d'une messe chaque année tout ma vie.—Dame D. L.—Guérison d'un cheval obtenue après promesse d'une grand'messe.—Dame Senevé Labbé.—**Viscount, Sask**: Heureuse naissance de mon enfant après promesse de cinq ans d'abonnement et de propagande en faveur des annales.—Dame Alex. Cyr.—**Warwick**: Faveur obtenue. Off: 25 sous.—Dlle A. B.—**Watertown, Conn.**: Guérison d'un mal au pied. Off: un abonnement.—M. A. D.—**Westbrook, Maine**: Faveur obtenue.—Dame A. B.—**Woonsocket**: Faveur d'un emploi procuré à mon fils.—Une abonnée.—**White-Head**: Faveurs obtenues; préservation d'un accident. Off: une messe, 50 sous et 25 sous pour cierges.—Dame Nap. La Terreur.—**Yamachiche**: Faveur obtenue.—M. A.

Recommandations

O Toute-puissance suppliante,
priez pour nous.

Prière d'envoyer sur une feuille séparée les recommandations qui doivent être publiées.

Albertville: Guérison d'un cancer à obtenir. Prom: \$2.00.—**Dame H. L.—Artic, R.I.:** Conversion demandée.—**Melle A. M.—Batiscan :** Faveur sérieuse à obtenir. Off: \$1.00 pour messe et luminaire.—**Dame Vve E. B. I.—Bécancourt:** Mon mari souffrant et mon fils en âge pour le service militaire.—**Dame G. D.—Cap-de-la-Madeleine:** Un jeune homme parti pour la guerre, en danger de perdre sa foi et sa vertu; deux mères pour obtenir santé, courage et lumière dans l'accomplissement de leurs devoirs vis-à-vis de leurs enfants. Off: deux messes.—**Une abonnée.**—Guérison d'une enfant souffrant à la figure.—**Dame Antoine Brulé.**—Guérison et conversion à obtenir. Off: deux messes.—**Une abonnée.—Chandler:** Guérison de mon mari incapable de travailler depuis un mois. Prom: recruter des abonnements dans la paroisse, une grand'messe, dix ans d'abonnement et \$5.00 d'offrande au Sanctuaire.—**Dame Ovide Henley.—Chûtes Shawenegan:** Guérison d'un frère à obtenir. Off: une messe.—**Un abonné.—Claremont, N.H.:** Guérison de ma fille. Prom: \$10.00.—**Dame Godefroy Rouillard.—Ford-City, Ont.:** Faveur à obtenir. Off: 40 sous pour neuvaine de lampes. Prom: \$10.00.—**Dame C. D.—Gaylord, N.D.:** Ma petite soeur malade qui ne marche pas. Promesse d'une offrande à N.-D. du Cap.—**Dlle Marie Sauvageau.—Issoudun:** Deux personnes âgées et malades.—**Un abonné.**—**Une femme souffrant de la vue, une abonnée.**—**Grâce de connaître ma vocation; mal au poignet.** Prom: une messe.—**Dlle A. L., zél.—La Reine:** Grâce de connaître ma vocation et de la suivre. Off: un abonnement pour les pauvres. Prom: un abonnement à vie et un pèlerinage au Cap.—**Dlle Maria Rheault.—Laurierville :** Une petite fille souffrant de névrose. Off: \$2.00.—**Dlle Ophilia Roy.—Les Cèdres:** Guérison de ma fille. Prom: 50 sous.—**Dame T. P.—L'Islet:** Exemption de mon fils. Prom: \$5.00.—**Dame E. C.—Longueil :** Guérison d'une mère de famille; conversion d'une personne chère, grâce d'une vocation religieuse; succès dans nos entreprises.—**Une zélatrice.—Loretteville:** Conversion d'une personne chère; exemption de mes fils du service militaire. Prom: \$1.00.—**Dame P. R.—Louiseville:** Deux mères de famille malades. Plusieurs faveurs pour moi, mes vieux parents, une jeune épouse. Off: un abonnement et une messe.—**Dlle E. B.—Manseau:** Pour obtenir de l'amélioration dans mon état de santé. Off: \$1.00.—**M. J. P.—Montréal:** Conversion de mon fils.—**Dame A. D.—North-Bay:** Deux grandes faveurs à obtenir. Off: 35 sous. Prom: deux basses messes.—**Dlle Eva Benoit.—Québec:** Posi-

tion à conserver pour mon mari.—**Dame Ph. L.**—Une intention spéciale. Trois personnes adonnées à la boisson.—**Dame P. Roussel.** —**Proulxville:** Guérison complète à obtenir. Persévérance de mes fils dans les chantiers.—**Dame Olivier Ayotte.**—**Richmond:** Plusieurs faveurs à obtenir.—**Dame V. T.**—Mes deux fils soldats.—**M. T. P.**—**St-Casimir:** Vocation d'une jeune fille; autres faveurs. Off: 15 sous.—**R. L.**—**St-Elphège:** Une mère de famille souffrant de faiblesse sérieuse au coeur. Off: 10 sous pour cierge.—**Dame J. G.**—**St-Germain de Grantham:** Exemption de mon fils; au moins préservation de tout vice. Off: \$5.00.—Une mère.—**St-Jean de Neuville:** Faveurs spirituelles à obtenir. Prom: trois abonnements.—**M. P. R.**—**St-Joseph de Mékinac:** Faveur à obtenir. Prom: un abonnement et un cierge.—**Dame L. Lasanté.**—**St-Justin:** Guérison à obtenir.—**Dame S. V.**—**St-Léandre:** Guérison de ma petite fille. Off: un abonnement.—**Dame Philippe Chouinard.**—Guérison à obtenir. Off: un abonnement.—**Michel Bélanger.**—Grâce spéciale. Off: un abonnement.—**Dame J. Bérubé.**—Une jeune mère dangereusement malade.—Par une zélatrice.—**St-Michel, Mistassini:** La paix, santé, emploi.—**L. V.**—**St-Paulin:** Une famille demande une grâce spéciale.—**St-Raymond:** Guérison de ma petite fille. Prom: une pèlerinage.—Un abonné.—Guérison. Prom: un abonnement.—**Dame J. B.**—Conversion de deux de mes enfants, santé d'un autre et pour moi-même. Prom: un abonnement. Off: 25 sous.—Une abonnée.—**Ste-Anne des Monts:** Guérison d'un mal sérieux à un pied.—**Dame Frs. Gagnon.**—Guérison de ma fille malade depuis trois ans. Off: un abonnement.—**Dame E. D.**—**Ste-Anne des Plaines:** Faveurs spirituelles et temporelles à obtenir. Off: une grand'messe et un abonnement.—**C. Groulx.**—**Ste-Ursule:** Un jeune homme en danger de perdre la foi; un mariage désuni.—**Dlle A. B.**—**Salomon Falls, N.H.:** La conversion de deux personnes chères.—**G. Pelletier.**—**Sanford, Maine:** Une jeune fille qui se néglige dans ses devoirs religieux.—**Dame N. T.**—**Scotstown:** Accord dans une famille; santé et courage pour mon mari, grâce de bien élever mes enfants.—Une abonnée.—**South-Durham:** Ma vocation, retour d'un jeune soldat. Off: six basses messes.—**Dlle E. B.**—Exemption de mon fils.—**Dame Olivier Leclerc.**—Santé de mon époux.—**Dame Trefflé Noël.**—Intention particulière.—**Dame Noel Péloquin.**—Guérison de deux fillettes.—**Dame Pierre Labonté.**—Santé, exemption de mon fils.—**Dame Chs. Boisvert.**—Ma vocation.—**Dlle D. S.**—Guérison de l'asthme.—**Dame Elie Boisvert.**—Exemption de mes deux fils.—**Dame Auguste Bélanger.**—**Trois-Rivières:** Deux grandes faveurs à obtenir. Prom: deux abonnements et une grand'messe.—**Dlle B. G.**—**Valleyfield:** Guérison à obtenir. Prom: un pèlerinage et \$5.00 pour le monument du pont des chapelets.—Une zélatrice.—**Westbrook:** Protection pour mon frère, soldat.—**Mlle A. M.—?**: Une communauté religieuse enseignante; réussite de deux affaires temporelles; succès dans les examens.—Une religieuse.

Nos chers défunts

"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés." (II Mach. XII-46).

Prière d'envoyer sur une feuille séparée les noms des défunts qui doivent être publiés.

Nos frères en religion

Rév. Frère Damase Blais, O.M.I., décédé à Maniwaki, P.Q., à l'âge de 64 ans.

T. R. P. Bailly, supérieur général de sa Congrégation de l'Assomption, membre du Comité permanent des Congrès Eucharistiques internationaux et de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Etudes.

Il prit part à notre Congrès eucharistique de Montréal, en 1910 et à celui de Lourdes, en 1914.

Il fut un fervent du Sacré-Coeur de Jésus, de Notre-Dame de Lourdes et de Notre-Dame de Pontmain.

De 1914 à 1917 il a prêché, sous le regard de la Vierge Immaculée de Lourdes trois retraites-pèlerinages qui demeureront comme un magnifique testament de son coeur de prêtre et d'apôtre.

"A la clôture du congrès de Lourdes", écrit le Père Janvier, O.P., "son émotion débordait. Mon Père, me dit-il, quelque chose de grand va se passer dans le monde. La manifestation dont nous venons d'être les témoins, sur le sol français, ne sera pas stérile. La transition sera peut-être terrible et sanglante, mais, croyez-moi, des changements se préparent qui tourneront à la gloire de Notre-Seigneur." Avec ce saint voyant, espérons et prions !

Nos abonnés

Armagh: M. Onésime Noël.—**Bellerive:** Dame Arthur Bourcier.—**ChAMPLAIN:** Madame Philippe Bourbeau.—**Escanaba, Mich:** Mde. Brigitte Clerry.—**Fall-River, Mass:** Dame Delphine Roberge.—**Grondines:** J. Nap. Sauvageau.—**Hull:** Mde B. Carrière, Mlle A. S. Pierre, zélatrice.—**Manchester:** Mr Moïse Labonté.—**Mde Louis Bouchard.**—**Montfort:** Marc Lorion.—**Montréal:** Soldat Dupuis, mort au champ d'honneur.—**Dame Eusèbe Laperrière.**—**Odanak:** Joseph Laurent.—**Pointe-Claire:** Mde Antoine Legault.—**Pointe du Lac:** M. Antoine Garceau.—**Québec:** Mde Vve Damien Matte, M. Odilon Laroche.—**M. Pierre Verreault**, époux de notre zélatrice.—**Rogersville:** Dame Gilbert Caissie.—**St-Benoît-Labre:** Dame Cléophas Boucher.—**St-Ferdinand d'Halifax:** Dame Vve Paul Grenier.—**St-François du Lac:** M. Léon Descoteaux.—**St-Godefroy:** Dame Polycarpe Talbot.—**St-Hugues:** Cyprien Paradis.—**St-Jean, I.O.:** Mlle Alice Tremblay, Jelley.—**St-Joachim:** Joachim Guilbault.—**St-Paulin:** Joseph Giguère.—**St-Séverin:** Dame Olivier Désy.—**Mde Thomas Thiffault.**—**St-Stanislas de Champlain:** Dames Marcellin Baril et Benjamin Arsenault, Dlle Julienne Trudel, Amable Mongrain.—**St-Thomas de Pierreville:** Dlle Yvonne Béglise.—**St-Tite:** Dame Odilon Lacoursière.—**Ste Agathe, Man.:** Dame Félix Lemoine.—**Ste-Anne de la Pérade:** Dame Honoré Nobert.—**Ste-Eulalie:** Jude Talbot.—**Ste-Flore:** Mde Joseph Hébert.—**Ste-Thérèse de Bienville:** Dame Alfred Mercier.—**Ste-Marie de Beauce:** Elie Landry.—**South-Durham:** ames Georges Lepage et T. Frodeur.—**Village des Aulnaies:** Dlle Marie Pelletier.—**Wainright, Alta :** Dame Evariste Denoncourt et Dlle Léonie Bourbeau.—**West-Rutland, Vt.:** Dame Rose Lefrançois.—**Wood-Side:** M. François-Xavier Ruel.—**?** : Mme Moïse Comeau.

BIBLIOGRAPHIE MARIALE

On ne publiera jamais trop les
gloires de Marie.

(St Bernard).

I—Nous n'annonçons que les livres, brochures et revues qui ont trait, de près ou de loin, à la Sainte Vierge.

II—Pour rembourser MM. les auteurs ou libraires-éditeurs de tout envoi d'ouvrage, ancien et nouveau, sur la dévotion Mariale, nous en donnons ici une appréciation personnelle.

III—Nous ne vendons pas cependant les livres recommandés.

"La Bannière", revue annuelle de 88 pages, grand format, publiée par les Pères Oblats de Marie Immaculée du Juniorat du Sacré-Coeur, Ottawa, Canada. Prix d'abonnement: 25 sous.

Bienvenue à "la Bannière" de 1918 ! Elle ne le cède en rien à ses 25 devancières.

Le principal mérite des articles variés de cette brochure nous paraît être de tendre tous au même but: susciter de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses qui puissent combler dans les rangs des deux clergés séculier et régulier, chez les Oblats spécialement, les vides creusés par la guerre.

Un premier article nous rappelle les miséricordieuses interventions de la Sainte Vierge en faveur de la race française en Amérique, afin de nous amener à chercher encore en elle seule, dans la crise présente, le salut et la paix.

Un second nous transporte sur les champs de bataille où nous voyons tomber, pour ne plus se relever, de nombreux missionnaires Oblats, accourus des cinq parties du monde au secours de la patrie.

D'où une grande pénurie—et pour longtemps,—d'ouvriers évangéliques. "Des prêtres !.... des missionnaires !" tel est le cri navrant qui s'échappe déjà du coeur alarmé de tous les pasteurs d'âmes.

Quels moyens faut-il prendre pour leur en procurer ? Cultiver les vocations et favoriser les maisons de recrutement sacerdotal, particulièrement celles qui sont soutenues uniquement par les industries de la charité.

Les sages conseils sur le choix d'un état de vie, illustrés par les "Origines de la vocation du regretté Père Duvic, O.M.I." et "La vie au Juniorat", fixeront l'attention des âmes qui se sentent de l'attrait et des aptitudes pour l'apostolat.

Les lettres, d'un intérêt si empoignant, des Pères Turquetil, Gui-

nard et Ducharme, O.M.I., inspireront à quelques-uns, espérons-le, l'idée de se faire apôtres des missions sauvages les plus exposées à souffrir du manque de prêtres.

En s'abonnant à la "Bannière", l'on se procure donc une lecture aussi intéressante qu'édifiante et l'on participe à de précieux avantages spirituels, tout en faisant l'aumône en faveur d'une oeuvre de toute première importance.

A la fin, jetons un coup d'oeil sur les pages du "Denier du Sacré-Coeur." Un sou cela se donne en temps de guerre aussi bien qu'en temps de paix !

* * *

"Calendrier du Bon-Pasteur", se vend au prix de 60 sous, par la poste 67, au Bon-Pasteur de Montréal, rue Sherbrooke, 64 est.

En nous priant de le recommander, les dévouées religieuses du Bon-Pasteur ajoutaient : "L'an dernier, un très grand nombre de commandes nous sont venues grâce à votre réclame dans les "Annales du T. S. Rosaire." Tant mieux ! Qu'il en soit encore ainsi en 1918 !

* * *

L'Almanach de l'Action Sociale Catholique pour 1918. C'est un recueil sans rival, au point de vue de l'information religieuse, historique, nationale. C'est aussi un album magnifique des plus captivantes illustrations.

"Je bénis les collaborateurs de l'Oeuvre, qui ont contribué à la publication de ce véritable almanach des familles chrétiennes, où tout est enseignement salutaire et récréation honnête pour les esprits et pour les coeurs.

Je bénis tous ceux qui encourageront de quelque manière que ce soit la propagation d'un almanach qui a d'avance sa place marquée dans les foyers chrétiens." (L.-N., Card. Bégin.)

Des principales études contenues dans ce volume de 128 pages, grand format carré, qu'il nous soit permis de souligner avec reconnaissance la première sur "Benoit XV, apôtre de la Paix", par le Rév. Père J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., et celle consacrée à la congrégation des "Missionnaires Oblats de Marie Immaculée "

Cet almanach est en vente aux bureaux des éditeurs: Secrétariat des OEuvres A. S. C. 101, rue Sainte-Anne, Québec (Casier 126] et chez les principaux libraires. L'unité 30 sous en librairie, et 35, franco par la poste; à la douzaine, \$3.00 et au cent, \$22.50, frais de port à la charge de l'acheteur.

A. J., O.M.I.